

CONCENTRATION ÉLEVÉE D'EX-YOUGOSLAVES DANS UN MÊME VOISINAGE : Y A-T-IL DES EFFETS?

En février dernier, dans le cadre de son programme universitaire, madame Magali Béchar, consultante-stagiaire, a réalisé une intervention auprès d'un groupe cible formé d'ex-Yougoslaves et de Québécois. Elle a travaillé en collaboration avec le Service d'Aide aux Néo-Canadiens, le ministère des Affaires internationales, de l'Immigration et la Ville de Sherbrooke. Un rapport fort intéressant a suivi son intervention. Nous en publions ici un résumé qui a été produit par La Ligue des droits et libertés, section Estrie.

Cent vingt-trois personnes (75 Québécois; 48 Yougoslaves) ont participé à une enquête visant à déterminer si une concentration élevée d'ex-Yougoslaves dans un quartier ouest de la ville de Sherbrooke avait des effets négatifs sur l'intégration de ces derniers à la société québécoise. Parmi les participantes et participants à l'enquête, 18 ont été contactés en entrevue (14 Québécois; 4 ex-Yougoslaves), dans une phase pré-enquête, et 105 (61 Québécois; 44 ex-Yougoslaves) répartis en deux sous-groupes (un groupe cible d'une zone où la concentration d'ex-Yougoslaves est élevée et un groupe de comparaison) ont répondu à un questionnaire.

L'analyse

Le questionnaire permettait de recueillir de l'information sur 1) les attitudes des Québécois face aux immigrants en général, 2) les attitudes des ex-Yougoslaves face aux Québécois, 3) les réactions face à la concentration actuelle d'ex-Yougoslaves dans le quartier et, enfin, 4) sur les réactions face à une augmentation possible d'ex-Yougoslaves dans le quartier. Il permettait de plus de recueillir des suggestions d'activités visant un rapprochement entre

Québécois et ex-Yougoslaves ainsi que l'information sur les facteurs qui incitent les ex-Yougoslaves à choisir d'habiter dans leur quartier.

Bien que le contenu des entrevues ait révélé certaines difficultés liées à une présence élevée d'ex-Yougoslaves dans un quartier donné (v.g., conflits dans le parc; problèmes à l'école), de façon générale, on ne peut pas dire qu'il y ait une perception commune d'un pro-

blème dû à cette concentration. Les analyses statistiques effectuées sur les réponses au questionnaire ont aussi révélé que cette concentration ne cause pas de problèmes marquants. Du moins, ces analyses ont indiqué que, dans l'ensemble, il n'y avait pas de différences significatives entre les attitudes des personnes répondantes issues du groupe cible et celles issues du groupe de comparaison. L'enquête a aussi révélé que l'ensemble des répondantes et répondants sont plutôt favorables à l'idée de mieux connaître les gens de l'autre culture.

Rajka Ivankovic :

une « grande
optimiste » qui
a bien hâte
de trouver
du travail



Photo : Anka Buzolitch

blème dû à cette concentration. Les analyses statistiques effectuées sur les réponses au questionnaire

Enfin, l'enquête a permis de connaître les raisons qui motivent le choix des ex-Yougoslaves d'habiter

- SOMMAIRE -

- Centre-ville: et si on s'en parlait...	P. 3
- Garde d'enfants: évolution d'une notion	P. 4
- L'amour après 60 ans	P. 5
- L'assurance-médicaments: une pilule dure à avaler	P. 7
- 900,000 personnes ne savent pas...	P. 8
- Virage ou dérapage ambulatoire?	P. 9
- L'Abbé Pierre: mais pourquoi donc?	P. 12

dans leur quartier, celles-ci étant principalement d'ordre pratique, à cause de la proximité des services et du rapport qualité/prix des logements.

Des effets sans mesure

En plus d'effectuer une enquête, une revue d'écrits sur les rapports immigrants-société d'accueil a été effectuée dans le but de déceler les effets d'une concentration élevée d'immigrants dans un quartier donné. Il en ressort qu'il s'agit là d'une réalité fort complexe et difficile à mesurer. De plus, il semblerait qu'au Canada du moins, on ne soit pas en mesure de déterminer un pourcentage frontière d'une concentration de gens d'un groupe ethnique donné qui, s'il est dépassé, mènerait à une dégradation des rapports entre les personnes membres de ce groupe et celles qui n'en sont pas membres. L'analyse théorique a tout de même permis d'identifier les facteurs qui incitent les immigrants à se regrouper (diminuer l'anxiété, protéger son héritage culturel, raisons d'ordre pratique) ainsi que les effets de l'accroissement d'un regroupement ethnique dans un lieu circonscrit.

Formation de ghettos

Un effet négatif redouté d'un regroupement géographique de gens d'une même ethnie est la formation d'un ghetto. Le ghetto expose la différence et il peut s'ensuivre de la discrimination. À cet effet, les caractéristiques du groupe ethnique et celles de la société d'accueil ainsi que la nature des rapports qu'ils ont entre eux sont d'importance majeure. Dans ces rapports, la perception qu'ont les membres de la société d'accueil à l'égard de la communauté ethnique est un élément clé. Notons que des caractéristiques socio-économiques semblables (éducation, revenus) favorisent le développement de relations harmonieuses entre les groupes de personnes. Il semblerait également que le déploiement d'efforts en vue de favoriser un apprivoisement des différences est important pour augmenter la probabilité de relations harmonieuses.

André Roux

Ligue des droits et libertés,
Section Estrie

- ÉDITORIAL -

UN VENT DE DROITE

Il est souvent reproché à nos politiciens de manquer d'imagination en regard aux méthodes utilisées pour résoudre la crise actuelle. Les récents congrès de l'aile jeunesse du Parti libéral du Québec et du Parti progressiste-conservateur sur le plan fédéral démontrent que cet handicap frappe aussi les jeunes représentants de ces partis. Et puisque l'aile jeunesse représente souvent le premier pas en politique active pour nombre d'entre eux, il y a lieu de s'inquiéter sur la qualité, la compétence et surtout sur les orientations politiques et sociales de nos futurs politiciens et politiciennes.

Jeunes mais...

"Changement" et "révolution du bon sens" sont des mots ou expressions qui pendent maintenant sur le bout des lèvres de ces jeunes loups de la politique. Ils veulent un retour à la ligne dure, à un système plus coercitif, le système actuel leur apparaissant comme étant à l'image d'une "récréation". Ils veulent le changement d'un système qu'ils considèrent comme étant dysfonctionnel afin de le remplacer par un système qui a lui-même été l'objet de multiples modifications. Bref, encore et toujours l'application de solutions palliatives qui ne s'attaqueront qu'aux symptômes plutôt qu'au mal.

Les crises économiques ont toujours été un terrain propice pour un retour à l'idéologie de droite (c'est-à-dire une idéologie prônant la suprématie des droits individuels, le libre marché sans aucune entrave, une présence minimum, minimum, minimum de l'État - sauf, bien sûr, pour favoriser le libre marché - etc.). Les États-Unis illustrent très bien cette tendance. Mais c'est aussi en temps de crise qu'une société se devrait de faire preuve de solidarité et d'équité. Nourrir la division et l'exclusion ne résorbera pas la crise. Au contraire. Il faut regarder hors des sentiers battus plutôt que de se rabattre sur la "nostalgie" du passé dont on ne retient que les bonnes choses tout en oubliant que des problèmes, il y en avait aussi.

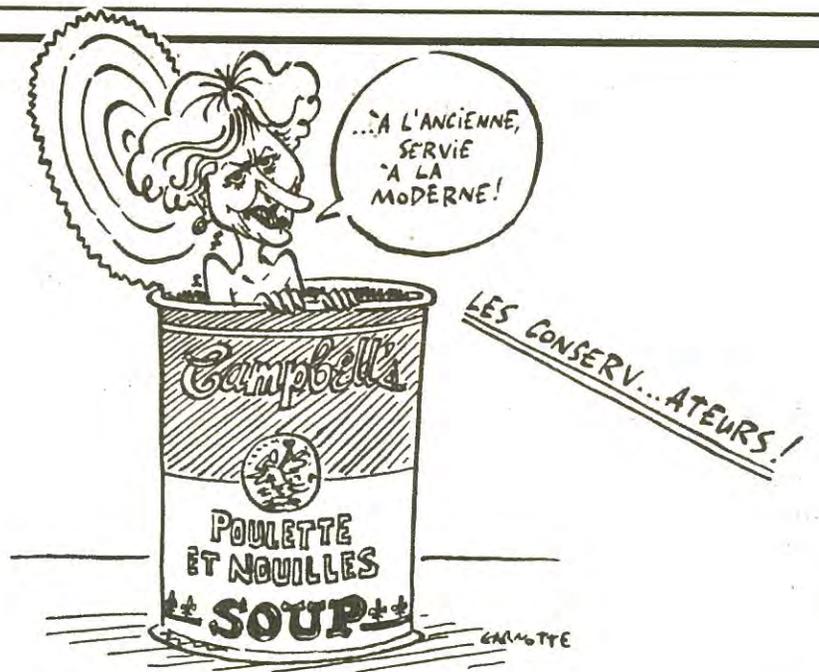
Réaliste, ben voyons donc!

Cependant, on peut certainement se poser la question sur la "richesse" de ces solutions "miracles" qui ne font que nous empêtrer davantage dans la m... (sauf pour une petite minorité...). Certes, il nous faut "être réalistes" comme nous le disent si bien tous ces économistes, politiciens et bien pensants de notre société.

Mais que veut dire au juste "être réaliste"? Croire que le système économique et social dans lequel nous vivons (ou survivons pour plusieurs d'entre nous), basé sur l'individualisme, la recherche du profit maximum et le libre marché de plus en plus international (donc de moins en moins libre!) peut être changé ou encore évaluer que ce système n'est pas "réformable" et qu'il est nécessaire de le transformer en profondeur pour obtenir plus de justice sociale?

Vous, qu'en pensez-vous?

L'équipe du journal



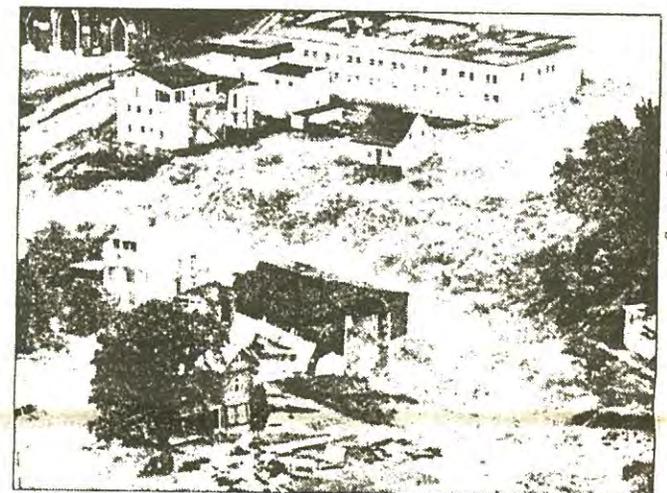
MOUVELLES CSN 359 - 8 avril 1993 - page 2

Du drame au spectacle "cheap"

LA TRAGÉDIE DU SAGUENAY

Lundi, 22 juillet 1996. Le Québec est en état de choc. Tous sont rivés devant leur téléviseur, en attente de nouvelles concernant les inondations au Saguenay. Radio-Canada présente, en primeur, un vidéo amateur sur lequel est enregistré l'image d'un immeuble s'effondrant à l'exemple d'un château de cartes. L'image tardant à venir, l'animateur rassure les téléspectateurs en insistant sur le fait que la séquence "spectaculaire" ne tardera plus très longtemps. Comme le disait si bien l'humoriste Yvon Deschamps, "on veut pas l'savoir, on veut le voir!"

Arrive enfin l'image de désolation. Mais une caméra vidéo ne capte pas uniquement l'image. Elle enregistre également les sons environnants. Et qu'a-t-on entendu? Des



Source: La Presse, 22 juillet 1996
112ème année, No 268

p'tits cons qui criaient de jubilation, le tout accompagné de sifflements admiratifs. Un peu plus et on se serait cru aux feux d'artifice Benson et Hedges! Le drame devenait un vulgaire spectacle à guichet ouvert.

Plus près de nous, un autre p'tit con (malheureusement, il y en a partout), a été littéralement étouffé par la compassion. Ainsi,

à l'annonce des montants versés aux sinistrés, il s'est contenté de déclarer: "tabar...on va encore payer pour tout le monde!" Fin de la citation. La preuve par excellence qu'il n'y a pas que les évier qui peuvent être bouchés.

J'ignore pourquoi, mais depuis, je suis très déprimée.

Élise Bessette

Journal communautaire
bimestriel



187 rue Laurier, # 313
Sherbrooke, J1H 4Z4
Tél.: (819)821-2270

Équipe de rédaction:
Élise Bessette
Louise Daigle
Hélène Tremblay
Normand Gilbert
Yves Olivier.

Responsables de l'information:
Élise Bessette
Hélène Tremblay

Mise en page:
Louise Daigle
Normand Gilbert
Hélène Tremblay

Collaborateurs:
Carole Archambault
Ghyslaine Beaulieu
Gaétan Blais
Julie Boudreau
Gisèle...
André Lemaire
Me Micheline Plante
André Roux
France Sigouin

Éditeur: La Voix Ferrée inc.
Impression: The Record
Distribution: Distributions publicitaires
Estrie postale publication: Enr. 7082
Dépôt légal, troisième trimestre 1996
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada

Territoire de distribution délimité par les rues Queen et St-Joseph (ouest), Le Phare (sud) et la rivière Saint-François (est)

AMECQ Association des médias écrits communautaires du Québec

Un milieu de vie à conserver

Pour faire suite à l'article paru dans le numéro de juin 1996 où l'on faisait un survol des structures mises en place au centre-ville et où l'on se posait la question sur leur efficacité, nous avons pu apprendre grâce aux médias, dans la semaine du 11 août dernier, qu'une crise sévissait parmi les membres du conseil d'administration du comité Centre-Ville Sherbrooke.

Un bref rappel pour dire que ce comité a été créé afin de regrouper trois organismes voués au développement du centre-ville leur permettant ainsi d'avoir une planification plus globale et plus performante. De ces trois organismes, deux sont issus de la Ville elle-même: le comité de développement et la Société des activités du centre-ville; le troisième, la SIDAC, regroupe les marchands et professionnels.

Il nous semble cependant que l'objectif de cette planification n'a pas été tout à fait atteint. En effet, avant de



Un centre-ville qui fait jaser bien du monde...

Photo: Maryse Dumont

Centre-ville: un "senti" insécuritaire...

Depuis quelque temps, j'interroge des personnes qui fréquentent ou qui ont fréquenté le centre-ville de Sherbrooke. Sur quatorze personnes que j'ai rencontrées, aucune n'a manifesté le désir de fréquenter le centre-ville si la situation actuelle persiste et ce, pour différentes raisons plus ou moins en rapport avec un certain climat de violence: harcèlement par des jeunes en état d'ébriété, engulade, bousculade, personnes "tabassées", etc.

Tenant compte de ces faits, il ne faut cependant pas blâmer toutes les personnes (particulièrement les jeunes) qui fréquentent le centre-ville et d'en déduire qu'elles sont toutes des trouble-fêtes. Bien au contraire. Un groupe de jeunes, en collaboration avec les travailleurs de rue, déploient beaucoup d'efforts à la sensibilisation sur la nécessité de rétablir un climat de quiétude. D'autres groupes, tels les marchands, s'engagent aussi dans cette direction.

Que faut-il faire pour ramener l'ordre dans le centre-ville? On a beau avoir des

caméras de surveillance, cela ne remplace pas les policiers qui patrouillent à pied et qui surveillent le quartier tout en discutant avec la population. Ceux qui ont vécu l'époque de ces patrouilleurs savent que la présence policière amène un sentiment de sécurité beaucoup plus élevé que les caméras.

Rôle de nos élus

Des solutions, il y en a. Il ne tient maintenant qu'à nos élus de prendre la décision d'améliorer la situation au lieu de penser à leurs prochaines élections. Cessez donc les futilités prétendues consulta-

tions sans fin. Osez davantage sur le terrain et constatez ce qui se passe de vos propres yeux au lieu de vous fier à certains de vos fonctionnaires coupés de la réalité. Vous avez le dernier mot au conseil municipal. Alors, si vous êtes vraiment sincères, le rétablissement d'un climat plus serein au centre-ville se fera et notre confiance reviendra peut-être.

Bravo aux personnes qui s'impliquent dans le développement du centre-ville. Bien sûr, mon bravo s'adresse particulièrement aux bénévoles...

Yves Olivier

mettre cet article sous presse, M. Jacques Foissy, vice-président de la SIDAC, ne pouvant pas davantage élaborer sur le sujet, faisait seulement mention que la présente crise est causée en partie par deux visions opposées, soit une vision "traditionnaliste" et une "réformiste".

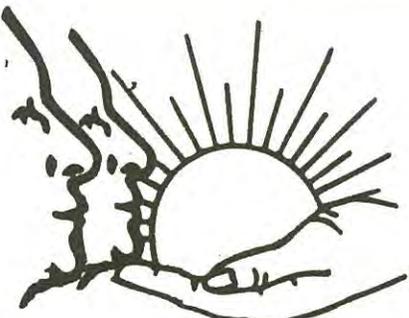
Le centre-ville: un milieu de vie à soutenir

Le centre-ville demeurera toujours ce lieu géographique où des gens de tous les âges, de tous les milieux et où des commerçants et des gens d'affaires voisinent nos institu-

tions culturelles, politiques et gouvernementales. Toutes ces structures (comités d'organismes, comités de citoyens, etc.) resteront toujours, sans le consentement de chacun, aux mains des bureaucrates et de l'élite politique. Inévitablement, ces derniers provoqueront des luttes de pouvoir tout en oubliant l'essentiel: les citoyennes et les citoyens, résidents du quartier qui, grâce à eux, rendent le centre-ville vivant et coloré, davantage que les festivals, sommes-nous tentés d'ajouter...

Carole Archambault

NOUVEL
EMPLACEMENT
DU BUREAU



DE RAYON DE SOLEIL DE L'ESTRIE

L'organisme Rayon de Soleil de l'Estrie a déménagé son bureau au 1152, rue Belvédère Sud à Sherbrooke. Compte tenu de l'accroissement des besoins et de l'augmentation constante de la clientèle âgée de 50 ans et plus, les nouveaux locaux seront plus accessibles pour l'ensemble de ses membres. Ils permettront une meilleure intégration et participation des aînés, tant bénévoles que bénéficiaires, à la vie communautaire et plus particulièrement pour les aînés du quartier centre et centre-ouest.

vités pour les aînés de 50 ans et plus, en perte d'autonomie fonctionnelle, psychologique ou sociale, de Sherbrooke et des environs. La clientèle étant composée principalement de personnes aînées qui sont seules ou isolées, Rayon de Soleil offre des rencontres afin de briser l'isolement dans trois points de services différents à Sherbrooke, près de leur milieu de vie. De nouveaux points de service seront ouverts à l'automne, dans d'autres quartiers.

Pour plus d'information, veuillez communiquer au numéro suivant: 565-5487.

Rayon de Soleil de l'Estrie organise des journées d'acti-

MARCHE DE SOLIDARITÉ CONTRE LA PAUVRETÉ (MARCHE AUX FLAMBEAUX) - 17 OCTOBRE 1996

Depuis 1987, à l'initiative du Mouvement ATQ(*) Quart Monde, les plus pauvres et leurs alliés célèbrent la journée du 17 octobre. Cette journée a pour but de donner la parole aux plus exclus. En 1993, les Nations Unies ont officiellement institué le 17 octobre "Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté". De plus, l'ONU a déclaré 1996 "Année internationale pour l'élimination de la pauvreté". C'est dans cette perspective que 14 regroupements estriens ont décidé d'unir leurs efforts pour organiser une marche aux flambeaux avec les objectifs suivants:

- Regrouper à la fois des personnes appauvries et non appauvries dans une marche de solidarité à Sherbrooke;
- Sensibiliser la population à la problématique de la pauvreté à Sherbrooke et dans le monde;

- Donner la parole aux personnes appauvries;
- Susciter l'engagement de chacun et chacune pour agir contre la pauvreté et l'exclusion.

La marche sera suivie, à partir de 20h00, d'une soirée au Centre de l'activité physique du Collège de Sherbrooke. À cette occasion, une soupe populaire sera servie, des personnes appauvries prendront la parole et il y aura de l'animation musicale. Soulignons qu'Albert Jacquard prendra la parole à cette soirée.

Pour plus d'information: (819)829-3822

(*) Aide à toute détresse

Tiré du dépliant officiel de la Marche

UNE MÈRE AYANT UNE PIÈTRE OPINION DE SON EX-CONJOINT ET LE DÉCLARANT Ouvertement PEUT-ELLE SE VOIR REFUSER LA GARDE EXCLUSIVE DE SON ENFANT?

FAITS: La mère de l'enfant demande au tribunal de se voir attribuer la garde exclusive de sa fille. Le père demande plutôt une garde partagée à raison de deux semaines pour chacun des parents. La mère a une piètre opinion du père et n'hésite pas à le dire ouvertement. Les amies de la mère partagent la même opinion. Ensemble, elles forment un clan contre l'ex-conjoint. L'enfant est souvent entourée de ces personnes et est exposée à ces remarques négatives concernant son père. L'enfant pleure chaque fois qu'elle doit se rendre chez son père mais une fois arrivée chez lui, tout se passe bien.

QUESTION: Croyez-vous que la garde partagée de l'enfant doit être accordée en raison de la mauvaise influence qu'ont la mère et son entourage sur l'enfant?

DÉCISION: La garde partagée fut prononcée à raison d'une alternance aux deux semaines pour chacun des parents.

MOTIFS: Le tribunal décide que la garde partagée est la meilleure solution à envisager dans l'intérêt de l'enfant. En effet, le juge conclut que les deux parents ont la capacité parentale requise pour s'occuper de l'enfant et qu'il est dans son intérêt de cultiver des relations enrichissantes et bénéfiques avec chacun d'eux. Mais pour que ces relations se développent, l'enfant ne doit pas être constamment entourée de sa mère et des amies de celle-ci qui ont une piètre opinion de son père et sont un peu étouffantes pour l'enfant.

Le fait que l'enfant pleure lorsqu'elle se rend chez son père est un indice de l'influence inconsciente qu'ont sa mère et ses amies sur celle-ci. Le tribunal ordonne à la mère de cesser ses manipulations pour que l'enfant développe avec son père une relation harmonieuse.

Me Micheline Plante
Centre communautaire
juridique de l'Estrie
(819) 563-6122



ÉVOLUTION DE LA NOTION DE GARDE du début du siècle à aujourd'hui

La notion de garde d'enfant a été l'objet de divers changements majeurs depuis le début du siècle. La mouvance des idéologies qu'a connues ce siècle a entraîné, dans son sillage, des perceptions différentes concernant les mesures à suivre en matière de garde. À des principes généraux appliqués de façon systématique ont succédé des critères de décision ayant comme base fondamentale l'intérêt de l'enfant. Cette nouvelle orientation a entraîné une plus grande flexibilité pour les tribunaux. Mais à cette flexibilité, s'est ajoutée la complexité.

Principe de la puissance paternelle

Le début du siècle présu- mait le père plus apte à l'éducation de l'enfant. Un principe à caractère économique, social et juridique puisque l'autorité paternelle était la seule reconnue. Il faudra attendre l'année 1977 pour voir ce principe remplacé par celui de l'autorité parentale. Ce changement législatif devait statuer sur l'égalité des époux en matière d'autorité permettant ainsi un exercice conjoint et non plus unique.

Doctrine des années tendres

Trois mouvements idéologiques importants marquent le début des années vingt. L'émergence du mouvement féministe, un nouvel intérêt de la société pour l'enfant et l'influence de Sigmund Freud et sa théorie de la prédominance de la relation mère-enfant. Ces trois courants idéologiques devaient rétablir la crédibilité des mères dans leurs aptitudes parentales.

Les tribunaux conféraient à la mère une plus grande capacité à répondre aux besoins de l'enfant grâce à son instinct maternel. Seuls des motifs extrêmes tels l'alcoolisme, la toxicomanie et la perversion sexuelle pouvaient être invoqués afin de démontrer l'inaptitude de la mère.

L'intérêt de l'enfant

Le début des années 70 est marqué par une attention accrue pour les besoins et l'intérêt de l'enfant. La compétence parentale s'insère dans les priorités à considérer dans le cadre d'une décision en matière de garde. La doctrine des années tendres est donc remplacée par le principe du meilleur intérêt de l'enfant. En 1975, la Charte des droits conférait à l'enfant le droit à la protection, à la sécurité et à l'attention. Il faudra attendre les années 80 pour constater des changements législatifs au sein du code civil du Québec et de la loi sur le divorce. Ainsi, en 1980, l'article 30 du code civil du Québec stipulait l'intérêt de l'en-

fant comme critère central de toutes décisions en matière de garde. La loi sur le divorce légiféra en ce sens en 1985.

Garde partagée

C'est à cette même époque que les spécialistes de la famille s'interrogent sur les bienfaits, pour l'enfant, de la garde unique. Des changements sociologiques importants telles l'intégration des femmes sur le marché du travail, la plus grande participation des pères dans l'éducation des enfants et l'idéologie de l'égalité des sexes orientent ce questionnement. Mais cette nouvelle modalité de garde nécessite parfois le recours à des spécialistes afin de déterminer si elle respecte bien les besoins et intérêts de l'enfant. Ainsi, cette modalité de garde est soumise à une multitude de facteurs. Il est à noter, toutefois, que des conflits parentaux persistants, ou le refus d'un parent de partager la garde sont parfois suffisants pour évincer la possibilité d'une garde partagée.

Élise Bessette

LA TABLE RONDE DES
WSP
DE L'ESTRIE

187, rue Laurier, local 314,
Sherbrooke, Qué., J1H 4Z4
tél.: (819) 566-2727

LE MOUVEMENT POPULAIRE

- Des ressources à découvrir
- Des alternatives à s'offrir
- Une force en devenir

UNE SAINE ALIMENTATION : EST-CE ENCORE POSSIBLE?

Une alimentation saine est essentielle pour quiconque veut vivre en santé. Il est donc important d'être plus vigilant à ce que l'on dépose dans son panier d'épicerie et, par la suite, dans son assiette.

L'alimentation moderne et ses effets

L'alimentation moderne nous offre une multitude de produits qui sont, pour la plupart, raffinés. Ils contiennent peu ou pas d'aliments nutritifs vivants, pourtant nécessaires à une meilleure santé. Ils sont souvent à base de différents sucres et d'agents de conservation qui peuvent, à long terme, être nuisibles pour la santé. En tant que consommateurs, nous achetons sans s'informer ou s'interroger sur la compatibilité entre cette nourriture et notre organisme.

Tout comme une automobile, notre corps a besoin du bon carburant afin de bien fonctionner. Lorsque nous allons à la station service, nous prenons le temps de lire afin de s'assurer du bon choix. Pourquoi ne pas faire preuve de la même vigilance envers notre corps? Absorbons-nous le bon carburant qui donne à notre organisme tout ce dont il a besoin afin de fonctionner efficacement? Un regard global sur la santé nous permet de constater l'émergence de nouvelles allergies, une recrudescence des maladies mentales et physiques. Nous évoluons à une époque où il y a beaucoup de pollution, de violence, etc.

Changement d'attitudes et d'habitudes

Il est important de se conscientiser afin de réaliser des changements de comportements et d'habi-

tudes dans les différentes sphères de notre vie, spécifiquement en ce qui touche notre façon de nous nourrir et ce, d'une façon progressive. La conscientisation débute par la lecture et l'information. Une meilleure alimentation s'acquière en tenant compte de l'état de santé psychologique, physique et émotionnel, respectueuse de nos besoins.

Une alimentation riche en fruits et légumes est une habitude à développer. Nous le savons. Mais il existe aussi les produits biologiques qui ne contiennent pas d'insecticides ou de produits chimiques. Bien que plus dispendieux, ils ont un goût plus prononcé et ils apportent à notre organisme les vrais éléments essentiels pour maintenir notre corps en santé. La dépense s'avère donc temporaire puisqu'à long terme, elle représente des coûts moindres en médicaments divers.

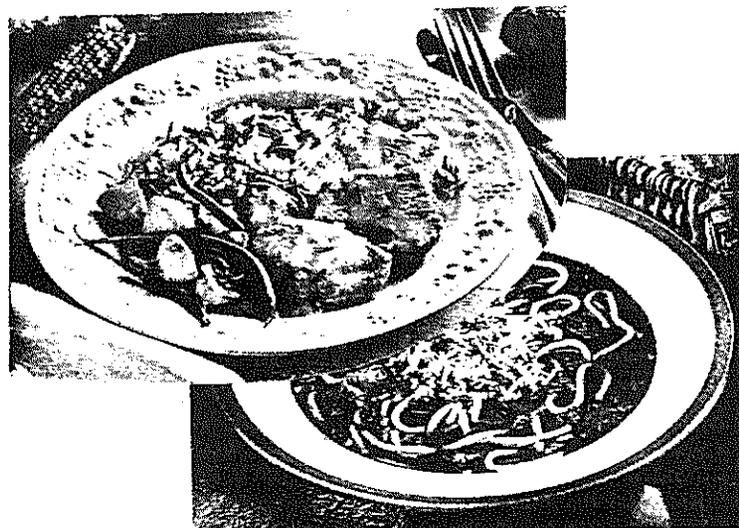
Retour aux sources

Nous avons perdu, au fil du temps et de la modernisation, notre instinct qui nous dirigeait jadis vers les aliments compatibles pour nous. Nous ne prenons plus le temps d'observer la réaction de notre corps face à ce que nous absorbons. Il est important de revoir ce qui est bon ou mauvais pour nous. La nature n'est-elle pas avec nous?

L'équilibre entre la société de consommation d'aujourd'hui et celle d'autrefois est important. Rien n'empêche une combinai-

son des produits actuels et ceux d'autrefois. Se gâter à l'occasion n'est pas incompatible avec une saine alimentation!

France Sigouin



L'AMOUR APRÈS 60 ANS

L'abus social est celui qui véhicule tous les préjugés face à l'âge : trop vieux pour s'acheter un véhicule neuf, trop vieux pour décider ce qui est bon pour soi, trop vieux pour... aimer. Pourtant, aimer et être aimé(e) font partie des besoins de tout être humain, qu'il ait un mois ou cent ans. Est-ce que, parce qu'on est âgé, l'amour de nos enfants est le seul qui nous soit permis?

L'activité amoureuse des personnes âgées n'est pas synonyme de scandale. C'est un signe de vitalité. La répression qu'on remarque dans certains milieux provient d'un puritanisme maladif.

Les personnes âgées ne deviennent pas asexuées parce qu'elles sont à la retraite. Les besoins se modifient selon chaque être humain. Si l'activité génitale n'est plus souhaitée, peu importe le motif, d'autres aspects sont importants et la tendresse sous toutes ses formes demeure. Les caresses, baisers, massages, attouchements, entre autres, peuvent être une source de bien-être et de détente. En vieillissant les gens sont très sensibles aux manifestations physiques, pourquoi s'en priveraient-ils?

Les réactions

Parfois, les jeunes se mo-

quent de leurs parents quand ils se rendent compte que ceux-ci ont des oeillades complices avant de se retirer à l'écart ou de gagner leur chambre. "Voyons! Ils pourraient bien se calmer, se tenir tranquilles." D'autres jeunes sont gênés, honteux; ils qualifient d'enfantillage toute manifestation amoureuse chez une personne âgée. De même, si un veuf ou une veuve rencontre un nouveau partenaire qui lui convient et désire refaire sa vie, cela choque souvent bien des personnes.

Héritage et nouveau conjoint

Quand les enfants se moquent ou protestent, d'autres raisons peuvent les motiver. L'arrivée d'un nouveau conjoint dans l'arène familiale et la question d'argent peuvent jouer. La crainte que l'argent, à hériter, aille à cet étranger. Les enfants

peuvent même se liguier et faire la vie dure à "l'imposteur" qui vient saper ou diminuer le magot convoité.

D'autre part, il est à noter que dans certains foyers ou centres d'accueil, il est mal vu de nouer des amitiés amoureuses. Cette attitude créerait de la jalousie chez les autres "bénéficiaires" dit-on; surtout, ces agissements compliqueraient la tâche des "préposé(e)s". Heureusement, certains "intervenants" ont l'esprit plus ouvert.

Le besoin d'amour est inhérent à tout être humain. La diversité des manifestations demeure le choix de chacun, l'âge n'a rien à y voir. Il faut accepter de s'aimer comme l'on veut ou comme l'on peut. "Honni soit qui mal y pense".

Gisèle, 78 ans

Le Projet de Sensibilisation régionale contre la violence faite aux personnes aîné(e)s de l'Estrie a récemment entrepris la diffusion d'une série d'articles concernant la violence, les abus et la négligence qui sont faits aux personnes aînées. Ces articles ont été écrits par des personnes aînées et vous traduisent leurs réflexions quant à leur vécu ou à celui des aîné(e)s qu'elles côtoient.

Vous êtes une personne aînée et vous avez le goût de nous écrire? Vous pouvez le faire en écrivant au Projet: 187, rue Laurier, bureau 313, Sherbrooke, (Québec) J1H 4Z4

LES AMÉRINDIENS : DES NATIONS TROP VITE OUBLIÉES

Nous sommes démunis et abasourdis face à la collectivité amérindienne. Notre ambivalence nous fait constamment osciller entre la sympathie qu'engendre leur volonté d'être, la reconnaissance sur des bases égalitaires de leur nation et finalement, l'irritation face à leurs démarches.

Depuis la crise d'Oka, les questions fusent de toute part. Les déclarations des politiciens sont souvent désarmantes. La décision de 'leur donner le golf' n'a pas pour autant refermé la plaie et ne signifie en rien un nouveau départ. Les médias d'information ont couvert l'événement en s'attardant à la manchette et aux cotes d'écoute, nous limitant à une compréhension de 'surface' seulement. Ils nous ont positionné dans un rôle de spectateurs de théâtre de variétés face à un événement qui a profondément marqué notre vie collective. Une chose est sûre, cette crise nous a fait prendre conscience de notre ignorance. Comment en serait-il autrement?

Une histoire méconnue

Nous avons oublié nos propres racines et depuis longtemps, notre histoire nous ennuie. Il est difficile, dans ce contexte, de prétendre connaître l'histoire des Amérindiens. Nous ignorons, par exemple, que les Jésuites, qui connaissaient les us et coutumes des Amérindiens, considéraient leur organisation sociale, économique et politique, comme un exemple qu'auraient envié nombre de pays européens de l'époque. Nous ignorons également - ou avons oublié! - que les nations amérindiennes n'ont été conquises ni par les Français ni par les Anglais. Elles ont accepté l'établissement des Blancs le long du St-Laurent en échange de redevances. De plus, elles sont devenues les alliés des uns puis des autres après 1760. En 1763, la Proclamation royale les

présentait comme tels et non comme de simples sujets du Roi.

Nouveau contrat social?

Aujourd'hui, les nations amérindiennes, dont au moins l'existence a été reconnue par le gouvernement du Québec en 1983 et par l'assemblée nationale en 1985, réclament réparation. Dans un article intitulé *Vers un nouveau contrat social des Atikamekw-Montagnais avec les Québécois*, Bernard Cleary, négociateur en chef pour les Atikamekw et les Montagnais déclare :

"Le territoire ancestral des Atikamekw couvrait la Mauricie et la Haute-Mauricie et que (sic) celui des clans Montagnais s'étendait sur le lac St-Jean, une partie du Saguenay, de la Côte Nord, la Moyenne et la Basse Côte-Nord et une partie du Labrador de Terre-Neuve, pour une superficie totale de 700,000 kilomètres carrés. C'est donc sur la base de ce territoire ancestral revendiqué que doit se tenir la négociation historique actuelle des Atikamekw et des Montagnais. Cela ne signifie aucunement, comme le soulignent certains, lorsqu'ils ressortent leurs épouvantails à moineaux pour faire peur au monde, que les Atikamekw et les Montagnais veulent récupérer entièrement cette superficie qui équivaut à environ le quart du Québec et ainsi obliger les Québécois à partir avec

leur maison sous le bras et habiter ailleurs."

"Aucune partie de nos terres, aucun lac, aucune rivière, aucune montagne, aucune forêt n'a fait l'objet d'une cession de notre part au profit de quelque gouvernement que ce soit, comme ce fut le cas pour d'autres terres autochtones situées dans les limites de certaines provinces. Nous ne sommes pas historiquement et foncièrement un peuple d'assistés sociaux et nous désirons que cette tare amenée par d'autres dis-



paraisse le plus tôt possible de nos communautés pour faire place à une activité sociale et économiquement souhaitée selon notre intérêt véritable et notre propre vision des choses."

"Nous ne voulons pas que ce développement économique se fasse sur la base de principes importés d'ailleurs qui rejetteraient automatiquement, entre autres choses, l'esprit de partage et de participation certaine? Leurs décisions nous animent depuis toujours. C'est pour cette raison que nous voulons conserver le plus intacte possible cette approche communautaire que la très grande majorité des

Atikamekw et des Montagnais le (sic) souhaitent."

Des remises en question

Pour un peuple qui, en quelques années, s'est métamorphosé socialement et culturellement afin de dialoguer avec ses voisins, le tête-à-tête avec les nations autochtones risque de provoquer des remises en question insoupçonnées.

Comment les interminables négociations et la terrifiante détermination des Mohawks à refuser de

discuter selon nos règles ne peuvent-elles pas nous irriter? Comment les Amérindiens peuvent-ils nous imposer un rythme et un mode de discussion conformes à une logique, à un instinct et à une culture qui nous déroutent?

Alors que les porte-paroles de notre peuple négocient la reconnaissance de nos droits collectifs depuis près de deux siècles et demi, il est bien curieux que tant de Québécois se soient sentis mal à l'aise d'assumer le risque de porter la responsabilité d'un éventuel échec constitutionnel en appuyant la 'nation de société distincte'. Avec une fierté inébranlable, l'entêtement d'un député autochtone de l'Ouest a su entraîner, sans remords, l'avortement de l'entente constitutionnelle du lac Meech! Si le réveil a été brutal, notre crise de conscience collective des changements qui se produisent chez nous, sous notre nez,

sans que nous les ayons anticipés, risque de nous décontenancer. L'ironie de l'histoire sera-t-elle que le peuple québécois doive se tenir prêt à faire des concessions culturelles importantes au fur et à mesure de l'affirmation des droits collectifs des peuples amérindiens? Quelle sera notre attitude face à l'immigration mondiale dont notre société a besoin pour survivre, mais qui risque à nouveau de transformer profondément notre culture?

Une histoire à suivre

Le problème amérindien soulève au Québec de nombreuses questions aussi importantes que complexes. L'actualité ramène le dossier amérindien à l'avant-scène de nos préoccupations. L'information qui circule à ce sujet s'en tient souvent aux événements ponctuels. Certains iront jusqu'à dire que ce dossier est comme celui de la langue française, c'est-à-dire qu'il rebondit constamment. Pourquoi en est-il ainsi? Pourquoi en tant que Québécois sommes-nous obligés de négocier avec les différentes nations amérindiennes? Cette dernière question nous entraîne au coeur du problème, à la cause fondamentale du conflit actuel entre Mohawks et Québécois.

Dans le prochain numéro, il sera question de quelques-uns des droits historiques des Amérindiens, de même que certains des aspects juridiques qui y sont rattachés. Soyez au rendez-vous!

Yves Olivier

OÙ EN SONT LES RECOURS CONTRE LES FABRICANTS DE PROTHÈSES MAMMAIRES

L'ACEF-Centre a produit un travail considérable dans ce dossier. Depuis quelques semaines, cet organisme inonde les médias au sujet du recours collectif entrepris contre le fabricant de prothèses mammaires Bristol-Myers Squibb. Au Québec, Bristol-Myers n'est toutefois pas seule puisque cinq (5) marques de prothèses mammaires au gel de silicone furent posées entre 1969 et 1992. Ces marques sont Bristol-Myers Squibb, Dow Corning, Heyer-Shulte, Baster et Cox Upoff.

En vertu du Code de procédure civile, un recours collectif ne peut être entrepris que pour un groupe de personnes ayant des intérêts communs. C'est pourquoi un recours collectif différent est nécessaire pour les porteuses de chacune des marques de prothèses mammaires. Pour savoir à quel recours une femme peut s'inscrire, il est donc nécessaire de connaître la marque des prothèses posées. Pour la connaître, la femme peut demander une copie de son protocole opératoire à la clinique où elle a subi l'intervention. Ce protocole doit indiquer la marque des prothèses posées et dès lors, la femme pourra s'inscrire au recours approprié.

Bristol-Myers Squibb

Le 9 septembre dernier constituait la date limite qu'avaient les femmes porteuses de prothèses mammaires de marque Bristol-Myers Squibb pour s'inscrire au recours collectif entrepris par l'ACEF-Centre. Les porteuses de cette marque de prothèses devaient s'inscrire à ce recours avant le 9 septembre 1996 pour avoir droit à un dédommagement issu du fonds d'indemnisation de 28 millions de \$ prévu dans l'entente entre l'ACEF-Centre et Bristol-Myers Squibb. Les porteuses qui ne se sont pas inscrites à ce recours en temps prévu ne peuvent donc plus être indemnisées à partir de ce fonds. Elles perdent leur droit de faire partie du recours collectif mais peuvent toujours tenter un recours individuel. Il est

toutefois essentiel de rappeler que cette date ne s'adressait qu'aux porteuses de prothèses de marque Bristol-Myers Squibb, qui a fabriqué les modèles Meme, Replicon, Optiman, Natural Y, Surgitek et Papillon-Perras, et que 40 000 por-



Source: *Consommation*, ACEF-CENTRE, Vol. 6, no. 4 - décembre 1995

teuses de prothèses de marques autres ne sont aucunement liées à l'entente conclue avec Bristol-Myers Squibb.

Dow Corning

Les porteuses de prothèses de marque Dow Corning (dont les modèles sont Silastic et Cronin) ont également un recours collectif en leur nom. En effet, M^e Yves Lauzon a effectué une demande pour entreprendre un recours collectif et fut acceptée par le tribunal. Tout porte à croire que les porteuses de prothèses Dow Corning auront bientôt à s'inscrire à ce recours.

Heyer-Shulte et Baster

Les porteuses de prothèses de marque Baxter (ce qui inclut les modèles Heyer-Shulte Hartley et

Ashley) sont également prises en charge par M^e Yves Lauzon. Ce dernier a en effet déposé une demande de recours collectif au nom des porteuses de prothèses de marques Baxter et Heyer-Shulte, mais le tribunal n'a toujours pas rendu sa décision. Avec les résul-

tats obtenus devant Bristol-Myers et Dow Corning, il est fort probable que cette demande de recours soit acceptée sous peu.

Cox Upoff

Les porteuses de prothèses de marque Cox Upoff vont également avoir un recours collectif entrepris en leur nom. Dans ce cas, la demande de recours collectif est en voie d'être présentée devant le tribunal.

Dans ces trois derniers cas, les recours ne font

que débiter et aucune date limite d'inscription n'a été avancée. Les femmes porteuses de ces prothèses peuvent communiquer avec l'avocat responsable de ces recours, M^e Yves Lauzon, au 1-800-2870-8587.

Si vous avez des questions à ce sujet, vous pouvez communiquer avec l'ACEF Estrie au (819) 563-8144.

Ghislaine Beaulieu,
coordonnatrice
A.M. Tassé,
stagiaire en droit

LOI 33 RÉGIME D'ASSURANCES-MÉDICAMENTS DU QUÉBEC: UNE PILULE DURE À AVALER

De son adoption en juin dernier à son entrée en vigueur le 1^{er} août - pour les personnes âgées et les assistés sociaux - la Loi 33 aura permis en somme au gouvernement québécois de nous passer un sapin : déterminer sa propre grille des seuils des faibles revenus et même de les abaisser en deça des normes de Statistiques Canada. De quoi faire réfléchir sur les véritables intentions du ministre Rochon...

La grille se définit ainsi: un seuil de 10 400 \$ par année pour une personne adulte est fixé, sous lequel une personne seule doit commencer à payer graduellement cette prime. Un contribuable qui gagne plus de 14 775 \$ devra payer la totalité de la prime, la franchise (100\$) et la co-assurance (25% pour un maximum de 750 \$). Par ailleurs, on a établi un seuil de 16 900 \$ pour une famille monoparentale avec un enfant. Il n'y a qu'un pas malheureusement pour que ces seuils de revenus servent de modèle quand viendra le temps pour le gouvernement provincial de déterminer, dans d'autres secteurs tels les garderies, l'aide juridique, le régime des rentes, etc., le niveau de contribution pour un individu ou une famille.

Seuils "rochonniens"

Flairant la supercherie, le Front commun des personnes assistées sociales

demandait au Ministre d'en rester au seuil de pauvreté retenu par Statistique Canada. Rien n'y fit. Les seuils pancanadiens se répartissent comme ceci : 15 479 \$ pour une personne, 20 981 \$ pour deux, 26 670\$ pour trois et 30 708 \$ pour quatre. Ceux du ministre Rochon, comme cela : 10 400 \$ pour une personne, 16 900 \$ pour deux, 19 500 \$ pour trois et 21 900 \$ pour quatre.

De plus, en présentant ses amendements au projet de loi 33, le ministre Rochon faisait d'une pierre deux coups: contrôler les coûts du régime en les ajustant au besoin et établir les normes d'assurabilité qui s'appliqueront autant aux assureurs privés qu'à la Régie de l'assurance-maladie du Québec (RAMQ). Ainsi, tout le monde, sans égard à l'âge, au sexe et à l'état de santé, devra être assuré; une liste commune des médicaments retenus par la RAMQ sera utilisée; et

finalement, "la loi obligera même les assureurs et les administrateurs de régime d'avantages sociaux à offrir obligatoirement une assurance-médicaments lorsqu'ils offrent une assurance-accident ou une assurance-maladie".

Son devoir accompli (c'est-à-dire le projet adopté) le ministre dans un dernier élan de bonté, a pris l'engagement de respecter l'article de la Loi 33 qui prévoit une révision du régime à tous les 3 ans. Ce qui veut dire : réévaluation périodique des primes suivant les coûts et l'inflation. Quelque chose de déjà entendue... Cette loi entrera en vigueur pour l'ensemble de la population en janvier 1997. À la mi-juillet, les aînés et les assistés sociaux ont retirés : ils ont abandonné le bureau du ministre André Boisclair mais ils n'ont pas abandonné LA LUTTE.

Louise Daigle

L'éventuelle disparition de la Presse Canadienne

Jusqu'où nous mènera la concentration de presse

Depuis l'acquisition de Télé-Métropole par Vidéotron, la concentration de presse ne cesse d'augmenter, soulevant l'inquiétude de plusieurs et incitant à une réflexion sur les conséquences de ce phénomène. Le 24 mai dernier, le groupe de presse Hollinger, contrôlé par le géant de l'édition Conrad Black, a augmenté sa participation dans la chaîne de journaux Southam à 41%, transaction faisant de lui le plus grand propriétaire de journaux au Canada avec 59 quotidiens, dont 20 appartiennent à Southam.

Cette mainmise d'un seul homme sur plus de 40% du tirage quotidien des journaux au Canada est d'autant plus menaçante qu'elle risque également d'affecter la survie de l'unique agence de presse au Canada, la Presse Canadienne (PC). En effet, le groupe Southam a dernièrement indiqué qu'il se retirait de la PC avec l'intention de créer sa propre agence de presse. Hollinger emboîte le pas en annonçant, lui aussi, son départ de l'agence. Alors que le gouvernement fédéral semble peu se soucier des répercussions de la saga «mégalo» de Monsieur Black sur le milieu journalistique, comme en témoignent les déclarations du Bureau de la concurrence, du ministre de l'Industrie John Manley, et de la ministre du Patrimoine Lucienne Robillard, il y a pourtant suffisamment de raisons de s'inquiéter de l'éventuelle disparition de la PC.

Répercussions sur la presse régionale

Avec ses 59 quotidiens, Conrad Black, par le biais de Hollinger et Southam, contrôle près des 2/3 des journaux sociétaires de la PC. Comme cette dernière est une coopérative financée en partie par la contribution des journaux membres, on peut facilement comprendre que le retrait de Black affecte dramatiquement les revenus de l'agence. En perdant Southam et Hollinger, la PC se retrouve avec un manque à gagner de 13 millions. De plus, ayant appris ce départ, les autres sociétaires ont décidé de se retirer pour que, tout comme eux, Black paie les dettes de l'agence et liquide l'entreprise. Ils pensent ainsi l'inciter à réitérer sa place au sein de la PC. Mais, s'il ne le faisait pas?

Comme l'écrit Gilles Paquin de *La Presse*, si la Presse Canadienne disparaît, «les quotidiens québécois connaîtront bientôt des jours difficiles», car les dépêches de l'agence occupent une place importante à l'intérieur de la presse quotidienne, environ 30% du contenu de *La Presse* et une proportion encore plus élevée pour les quotidiens régionaux, comme *La Tribune*. Ces derniers moins bien nantis en personnel que les grands quotidiens, ont davantage besoin de la PC pour la couverture d'événements importants, politiques ou autres, se déroulant dans les grandes métropoles. Tel que le fait remarquer Robert Dutrisac du *Devoir*, aucun des quotidiens régionaux du Québec n'a de correspondants parlementaires à Québec ou à Ottawa. Alors, sans l'apport informatif de la PC, on peut dire auevoir à une information nationale complète et diversifiée. Cette brève esquisse de l'utilisation de la PC par ces derniers démontre bien toute l'importance qu'elle occupe dans le maintien d'une information de qualité. Sa disparition nuirait évidemment au droit du public à l'information puisqu'en son absence la presse régionale ne pourrait assumer une couverture adéquate des événements nationaux et internationaux.

Notes d'espoir

Il y a toutefois quelques éléments permettant de croire que la disparition de la PC n'est pas encore conclue. À la fin du mois de juin, Conrad Black affirmait qu'il tenait à ce que l'agence survive, mais selon une structure modifiée qui coûtera moins cher à ses sociétaires. Jean Chrétien, de son côté, déclarait sa volonté de se pencher sur les conséquences d'un démantèlement de l'agence. En espérant que ce ne sont pas que des intentions...

Julie Boudreau
pour le CPDE
(Centre populaire de documentation de l'Estrie)

900,000 Québécois ne savent ni lire, ni écrire

Au Québec, près d'un million d'adultes présentent des difficultés à lire et à écrire. Selon une enquête de Statistique Canada, 300 000 adultes sont incapables de lire, d'écrire ou de calculer. De plus, 600 000 autres personnes peuvent tout au plus repérer un mot familier dans un texte simple.

Le 8 septembre dernier, consacré Journée Internationale de l'alphabétisation, les groupes populaires en alphabétisation invitaient la population à mesurer l'ampleur d'un problème social qui a des conséquences graves pour les individus et la collectivité. À un moment où l'on veut rassembler les forces vives du Québec pour affronter les nombreux défis économiques et sociaux, on constate qu'un adulte sur cinq ne maîtrise pas les outils de base essentiels que sont la lecture, l'écriture et le calcul.

Peut-être à côté de vous...

L'analphabétisme touche toutes les catégories de citoyens: des hommes, des femmes, des jeunes, des personnes avec ou sans emploi, des immigrants, etc. Plusieurs causes expliquent cette situation: accès limité à l'école, des échecs scolaires répétés, le décrochage, des conditions de vie socio-économiques difficiles... Quelle que soit la raison, on imagine facilement les nombreuses difficultés que rencontrent les personnes analphabètes dans un monde où l'écriture est omniprésente, que se soit au travail, à la maison ou ailleurs.

Les groupes populaires en



Source: Le magazine de l'Écoute, juillet-août 1994

alphabétisation représentent une solution novatrice pour ceux et celles qui désirent développer leurs habiletés en lecture, en écriture et en calcul. Par leur action, ces groupes populaires aident les participants à devenir autonomes, à mieux défendre leurs droits et à jouer pleinement leur rôle de citoyens au sein de leur communauté.

Une préoccupation à partager

Malgré les efforts consentis depuis 15 ans, l'analphabétisme demeure une préoccupation sociale majeure. À cet effet, les groupes populaires en alphabétisation considèrent qu'il est urgent que le Québec démontre une volonté ferme de combattre ce phénomène. Par l'entremise de leur regroupement, ils ont pris l'initiative de proposer un plan national d'action qui a été dévoilé lors de cette journée internationale de

l'alphabétisation.

D'après un sondage Léger et Léger effectué en 1995, il existe un réel consensus social sur l'ampleur de l'analphabétisme et sur l'urgence d'entreprendre des actions pour résoudre ce problème. Les résultats démontrent que plus de 80 % de la population estime que l'aide aux personnes analphabètes est une priorité importante. On pense également que le gouvernement devrait adopter un plan d'action global pour prévenir et combattre ce fléau.

Depuis plus de vingt ans, les groupes populaires en alphabétisation, au nombre de 120, ont développé une approche et une expertise reconnues au Québec et au sein de la francophonie. Ces groupes, qui offrent des services gratuits, ont permis à des milliers d'adultes d'apprendre à lire, à écrire, à calculer et à devenir des citoyens à part entière.

Il existe plusieurs de ces groupes dans la région dont le Centre d'Éducation Populaire de l'Estrie. Les personnes désirant s'y inscrire peuvent le faire en téléphonant au 562-1466.

Hélène Tremblay

Le Centre Populaire de Documentation

... Pour en savoir davantage

- Sur les médias
- La publicité
- L'intervention communautaire

Nous offrons des activités de groupes, pour nous aider à mieux comprendre la réalité médiatique qui nous entoure.

Revue, journaux, livres, revues de presse...

187, rue Laurier, local 316

821-2270

LE VIRAGE AMBULATOIRE

C'est en 1985 que s'amorçait une évaluation des coûts et de l'efficacité de notre système de santé. Mais il faudra attendre l'année 1991 pour une première réforme. En 1994, le cadre d'orientation triennal annonçait les intentions futures: réduction budgétaire de 750 millions sur trois ans... puis, changement de gouvernement. L'année 1995 propulsait à l'avant-scène la vedette super "speedy" de la réforme: le virage ambulatoire.

En fait, il n'est qu'un simple élément de la réforme, cette dernière englobant les approches en matière de santé et la réorganisation des établissements. Grâce aux développements technologiques qui ont entraîné des changements majeurs dans la pratique médicale, ce virage est maintenant possible. Le recours aux institutions hospitalières n'est donc plus nécessaire dans de nombreux cas. Les alternatives à l'hospitalisation et à l'institutionnalisation sont devenues les ressources à privilégier lorsque la situation le permet.

Les CLSC se sont vu octroyer de nouvelles responsabilités. Tout en maintenant leur mandat initial - services de santé, de promotion et de prévention, services sociaux, communautaires, ainsi que le développement local - ils deviendront un service de première ligne en partenariat avec les centres hospitaliers, les cabinets privés et les organismes communautaires.

La responsabilité partagée

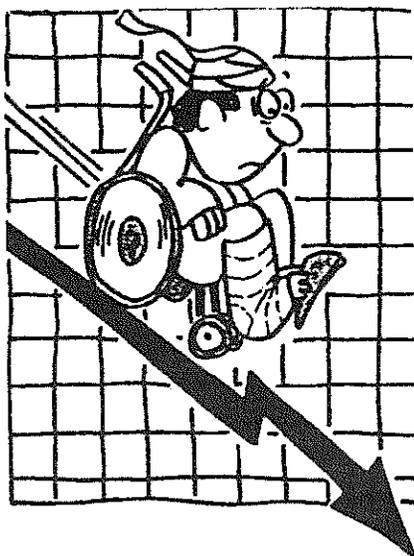
Maintenir les personnes à domicile, éviter l'hospitalisation par la chirurgie d'un jour ou écourter les

les séjours au centre hospitalier maximisent le recours aux ressources alternatives. Mais ils maximisent aussi la responsabilité des personnes, des familles et de la communauté tel que le stipule la loi sur les services en santé et les services sociaux. Les proches seront appelés de plus en plus à remplir le rôle d'aides naturels. Une responsabilité nouvelle qui s'ajoutera aux responsabilités quotidiennes.

Quant aux organismes communautaires - plus de 150 en Estrie - qui ne reçoivent que 1,5% du budget régional, ils seront appelés à prendre une part plus active au sein du secteur de la santé et des services sociaux. Mais les inquiétudes sont nombreuses. Un financement inadéquat pourrait devenir un obstacle. Quant à leur statut de partenaire, il deviendra illusoire si leur autonomie n'est pas respectée et si ces organismes sont exclus du processus de décision de la Régie régionale de la santé et des services sociaux.

Les budgets auraient-ils pris un autre virage?

À ce jour, les sommes promises tardent encore. La situation est particuliè-



rement difficile pour les CLSC car l'augmentation de la clientèle et de la demande de services n'est plus une perspective future mais une réalité. Si les CLSC veulent exercer leur nouveau mandat et ce, sans conséquence sur leur mandat initial, les budgets promis doivent être remis dans les temps prescrits. Le gouvernement compte sur un bon partenariat entre les divers services de ligne afin d'assurer le succès de la réforme. C'est pourquoi il doit donner l'exemple en se comportant en partenaire fiable.

Le gouvernement n'a plus d'argent? Tout à fait normal après dix ans d'inertie. Qu'il assume donc sa responsabilité plutôt que de la refiler à ses partenaires et à la population.

Élise Bessette

DES COUPURES QUI FONT MAL

Déjà essouffés par le maintien de leur mandat initial, les CLSC peuvent-ils remplir adéquatement leurs nouvelles responsabilités dont les charge le gouvernement avec sa réforme dans le secteur de la santé?

Avec les coupures du budget dans ce secteur, les CLSC se voient prendre la relève pour fournir l'aide nécessaire à ceux qui reviennent d'un séjour écourté à l'hôpital et aux personnes âgées qui ont besoin de soins à domicile sur une base régulière. Mais voilà, avec un budget restreint et une augmentation de leur clientèle, il en résulte que les CLSC coupent à leur tour dans le temps passé à domicile. Beaucoup de gens qui se sont vu accorder les services offerts pour tant de jours par semaine - c'est donc qu'on leur en reconnaissait le besoin - se retrouvent aujourd'hui avec une diminution du nombre de ces journées.

Urgence oblige

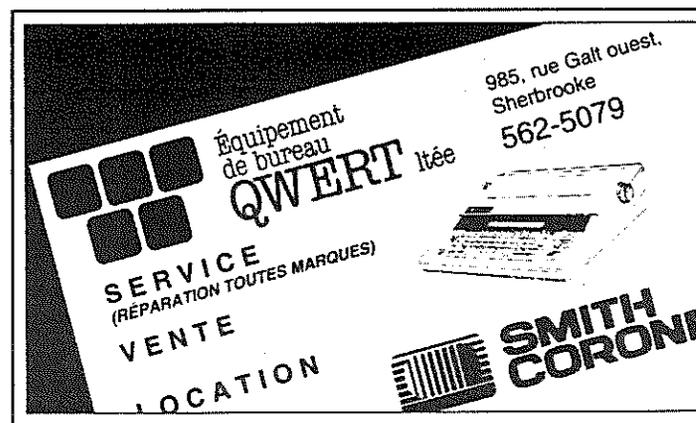
Pourtant, ces gens ont un besoin réel de ces heures de services à domicile qu'on leur a amputées. Que peuvent-ils y faire sinon se résigner à accepter le peu qui leur est offert? C'est absurde de

voir nos dirigeants nous imposer des normes de pauvreté. Ils devraient mieux étudier et modifier leur système financier avant de faire des réformes. Peut-être y aurait-il ainsi moins de conséquences graves dans le secteur du bien-être et de la santé de ceux qui les ont élus en toute confiance? Ceux qui, aujourd'hui, voient leur incompétence à administrer leur budget d'une façon adéquate.

Le système est à repenser avant d'être à refaire; il ne faut pas agir dans un vent de panique et imposer des normes qui sont lourdes de conséquences. Il faut agir avec intelligence pour améliorer le système afin que ceux qui sont dans le besoin puissent en bénéficier au lieu de subir les graves contre-coups d'une réforme trop vite faite.

Avis à nos politiciens et administrateurs.

André Lemaire



RÉACTION CHEZ LES LOCATAIRES DES HLM

Le 19 août dernier, le Comité des HLM de l'Estrie a fait parvenir une lettre accompagnée d'une pétition à madame Monique Gagnon-Tremblay l'informant de son mécontentement. L'augmentation prévue de vingt pour cent du coût des loyers à prix modique que le gouvernement a l'intention d'appliquer ne plaît guère. En voici la teneur.

Madame le Député,

Par la télévision, les journaux, la radio, nous appre-

nons avec stupéfaction que le gouvernement songe à augmenter le coût de nos logements de plus de 20%

(soit de 25% à 30% de nos revenus).

Quand allez-vous arrêter de

fouiller dans nos poches, nous, les aînés et aînées qui sommes déjà au seuil de la pauvreté? Après avoir décidé de ne plus nous fournir les médicaments, voilà que vous désirez augmenter notre logement de façon honteuse. Même votre organisme (la Régie du Logement) refuserait, avec raison,

ce genre d'augmentation aux propriétaires privés. Est-ce que ce genre d'augmentation est plus pure parce que ça vient du gouvernement?

Madame le Député, nous vous crions notre désarroi: faites quelque chose afin d'empêcher le gouvernement de nous rendre plus pauvres.



International



SÉMINAIRE INTERNATIONAL SUR L'ÉCONOMIE SOCIALE À MONTRÉAL

"Rompre avec la logique du système, changer les processus de production et rompre les mécanismes de soumission qui permettent aux politiques gouvernementales de renfermer les personnes exclues, les pauvres, dans la catégorie de personnes assistées."

Iza Guerra Labelle, assistante sociale et anthropologue, Rio de Janeiro.

Voilà tout un programme de lutte sociale qui émane d'un important colloque à Montréal, le "Séminaire international sur l'économie sociale". Ce séminaire qui regroupait des femmes d'Asie, d'Amérique latine, d'Afrique et d'ici, se déroulait dans le cadre de la désormais célèbre marche des femmes contre la pauvreté "Du pain et des roses".

CUSO-Québec a étroitement collaboré à la réalisation de ce séminaire avec d'autres femmes du Comité québécois Femmes et développement et Relais-Femmes. Vingt femmes du Sud, vingt femmes des ONG de coopération internationale et autant de femmes des groupes de femmes du Québec participaient à ce séminaire.

Du Togo, des Philippines, du Mali, du Pérou et aussi du Québec, des femmes ont présenté leurs expériences pour arriver à définir ce qu'est l'économie sociale. Dans un contexte mondial marqué par l'ultra-libéralisme et par la domination de la loi du marché, tout ce qui n'est pas entreprise privée ou travail formel n'est pas

considéré comme utile ou productif et donc ni rémunéré ni reconnu socialement.

L'économie sociale n'est pas une nouvelle théorie économique mais bien un ensemble de pratiques et d'organisations que les femmes mettent en place à travers leur engagement dans la communauté pour lutter contre la pauvreté. Elle est aussi productrice de richesse bien que fonctionnant hors marché.



Illustration (source): Université, vol. 7, no 3, Janvier 96

Mais, contrairement à l'économie libérale, elle s'attache d'abord et avant tout au développement des personnes et des collectivités.

Partout dans le monde

Au Pérou, 7 000 cuisines collectives contribuent non seulement à nourrir quotidiennement une part importante de la population, mais aussi à améliorer la qualité de l'alimentation familiale. Autogérées par les femmes, ces cuisines pratiquent l'économie solidaire: partage des coûts, du travail, des responsabilités, des décisions. Ces cuisines débordent largement leur rôle nourricier. Elles offrent aussi certains services dans le domaine de la santé: consultations, ana-

lyses et médicaments à moindre coût.

Quelques-unes ont entrepris la production de produits d'artisanat ou de vêtements. Certaines ont signé des accords avec la municipalité pour la gestion d'un abattoir; d'autres, avec un magasin général et une boulangerie. Elles ont aussi constitué un fonds rotatif qui accorde des prêts sans intérêt aux membres pour le démarrage de micro-entreprises.

Au Mali, les femmes, touchées durement par la crise mondiale et la dévaluation du franc CFA, ont énormément de difficulté à s'insérer dans l'économie formelle. Elles occupent la plus grande part de l'économie informelle, qui est devenue pratiquement leur seul secteur accessible.

Tracasseries administratives et fiscales, lenteurs bureaucratiques font obstacle à l'accès des femmes au secteur formel, qui est traditionnellement réservé aux hommes. Les Maliennes ont besoin de formation en entrepreneuriat. Elles ont aussi besoin que les banques mettent fin à la discrimination dans l'attribution des crédits aux femmes.

Face à ces problèmes, les Maliennes ont réagi avec efficacité, s'entraïdant au moyen des caisses d'épargne traditionnelles et des tontines, qui leur donnent accès au crédit et donc à l'achat des matières premières nécessaires à la production et la commercialisation de certains produits.

Au Québec

Pendant ce temps, dans certains quartiers de Montréal, le tiers de la main d'oeuvre active est sans travail; les organisations populaires se mobilisent pour mettre un terme à l'hémorragie des emplois et des entreprises. Dans le sud-ouest de la ville, ces organisations, très souvent animées par des femmes extrêmement dynamiques, ont créé le Regroupement pour la relance économique et sociale du sud-ouest de Montréal, le RESO.

Le RESO offre ses services à la fois aux sans emploi et aux organisations communautaires ou aux petites entreprises qui ont besoin d'appui. Le RESO est un catalyseur d'énergie



Illustration (source): Université, vol. 7, no 3, Janvier 96

et de conscience qui intervient aussi auprès des instances politiques pour influencer leurs décisions.

Ailleurs au Québec, les 88 centres de femmes regroupés dans l'"R des centres de femmes" offrent des ressources communautaires et sont de véritables employeurs et créateurs d'emploi. Ces centres offrent des services directs aux femmes dans leurs communautés, des activités d'éducation populaire et un appui pour le regroupement des femmes désirant agir collectivement en vue, par exemple, d'obtenir de

nouvelles lois.

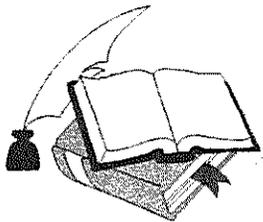
Économie sociale : exiger une reconnaissance

Du Nord au Sud, les problèmes ont tendance à se rejoindre de plus en plus. C'est un des premiers effets de l'économie de marché: la mondialisation de la pauvreté. Pour lutter contre ce phénomène, les organisations populaires et surtout les femmes savent s'organiser. Leur apport à l'économie doit être reconnu comme un enrichissement réel pour la société. Cette reconnaissance ne doit pas être simplement formelle, elle doit s'arrimer aux luttes pour l'équité, pour l'accès aux emplois non traditionnels, pour une réforme de la fiscalité, etc.

Le séminaire international sur l'économie sociale a permis d'éclairer non seulement le concept d'économie sociale mais aussi tous les mécanismes de solidarité et d'organisation qui le sous-tendent. Au plan de la solidarité internationale, les restrictions budgétaires draconiennes dans l'aide au développement menacent la solidarité Nord-Sud. Aussi le maintien des liens de solidarité fait-il partie intégrante de la lutte pour la reconnaissance de l'efficacité de l'économie sociale.

Gaétan Blais

Texte tiré de: le Solidaire
no 6, mars-avril 96



"LA COMMUNICATION À L'ÉPREUVE DE LA DÉMOCRATIE"

"En repeuplant la société de ses acteurs, dans leurs contradictions et leurs ambiguïtés, écrit Armand Mattelart dans sa préface, ce livre nous propose une interrogation sur les fondements d'une culture de la responsabilité citoyenne."

Professeur et chercheur à l'université du Québec, Michel Sénécal explique avec beaucoup d'intelligence et de talent, dans ce livre, comment la communication est devenue un enjeu stratégique qui concerne l'ensemble de la vie sociale.

Trois logiques s'affrontent, selon lui, dans la bataille pour la démocratisation de l'espace médiatique : logique étatique et

logique des mouvements sociaux. Seule cette dernière permet au citoyen de conquérir une place entière et active dans la sphère publique. Michel Sénécal montre que les médias ne jouent pas seulement un rôle dans le redéploiement de l'ensemble de l'économie, comme ne cessent de le répéter tous ceux qui promettent un avenir radieux grâce aux autoroutes de la communication, mais aussi un

rôle d'agents et d'organismes sociopolitiques.

C'est pourquoi, à l'heure où les "affairistes de la communication" proposent une nouvelle démocratie électronique, la vigilance s'impose.

Louise Daigle

SÉNÉCAL, Michel,
L'Espace médiatique.
La communication à l'épreuve
de la démocratie,
Montréal, Liber, 1995, 258 p.

Source: *Le Monde diplomatique*, juin 1996.

Tu en as
besoin?

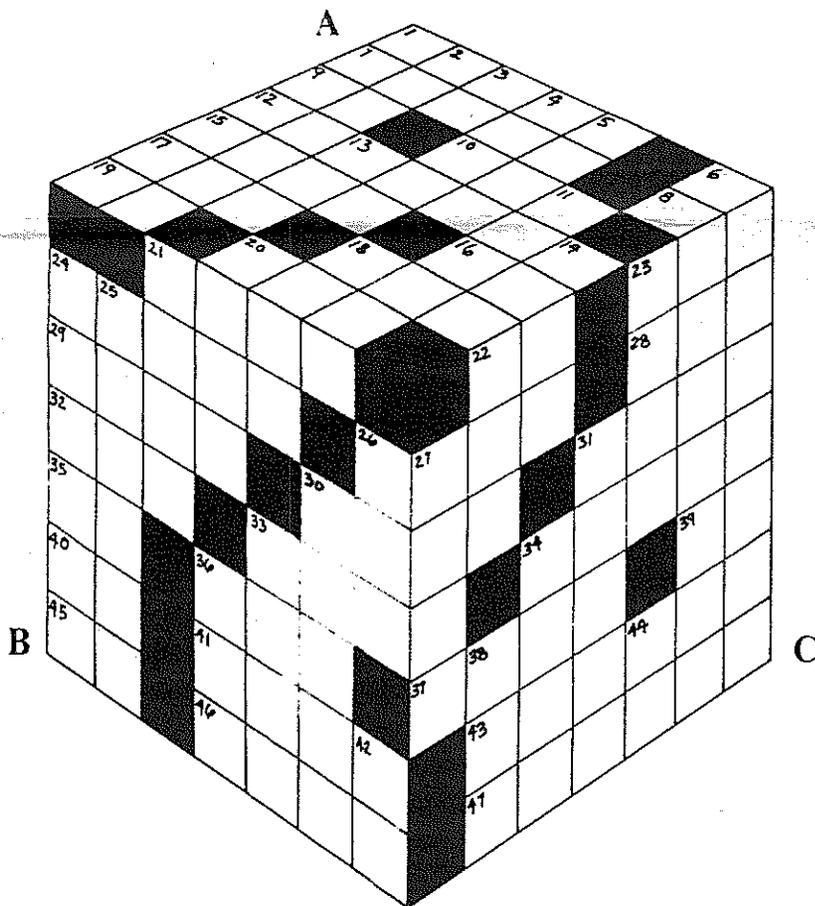
La Chaudronnée!
De l'Estrie Inc.
Tél : 821-2311

- * Tu es bénéficiaire de la sécurité du revenu;
- * Toi ou ta famille êtes temporairement dans une situation difficile;
- * Tu attends ton chèque d'assurance-chômage ou de la sécurité du revenu et tu n'as pas d'argent;

La Chaudronnée, c'est pour toi.
44, rue King est - 821-2311

"AB"

1. Futur roi d'Angleterre
2. Inventeurs du cinématographe
3. Rivière d'U.R.S.S.
4. Ornement gothique
5. Mer intérieure
6. Préfixe privatif
11. Magicien légendaire
13. Possessif
14. Terme de tennis
18. Reine de France
20. Rivière d'Afrique
21. Tondue
24. Contrainte
25. Individu d'allure louche
26. Selle
30. Suit
33. Héros Suisse
36. Mois
42. Arête



"AC"

- | | |
|--------------------------------|-----------------------------------|
| 1. Fermera | 23. Figure de patinage artistique |
| 6. Contraire aux bonnes moeurs | 27. Signe astrologique |
| 7. Respirer | 31. Penaud |
| 8. Auteur du "Vaisseau d'Or" | 34. Paysan |
| 9. Ante meridiem | 38. Montagnes de Crète |
| 10. Puniton éternelle | 44. Commandement |
| 12. Antagonistes | |
| 15. Nom de pape | |
| 16. Remet | |
| 17. Légumineuse | |
| 18. Fier | |
| 19. Pronom personnel | |
| 20. Cimenté | |

"BC"

- | | |
|-----------------------------------|-------------------------|
| 21. Père de la Pennsylvanie | 35. Pronom personnel |
| 22. Préfixe privatif | 36. Possessif |
| 23. Exprime le doute | 37. Désavouer |
| 24. Assemble à l'aide de cordages | 39. Symbole chimique |
| 26. Lieu isolé | 40. D'un auxiliaire |
| 28. Ville d'Allemagne | 41. Violon |
| 29. Fonction | 43. Aéroport |
| 30. Egal | 45. Infinitif |
| 31. Une des Cyclades | 46. — Malouines |
| 32. Poisson | 47. Chef-lieu de Canton |
| 33. Maréchal | |
| 34. Endurer | |

Tirage d'un jeu sur la faune et l'environnement

Répondez à 3 questions sur 6... et participez au tirage d'un jeu *Nature Enjeux* (d'une valeur de 37\$) qui aura lieu le 15 novembre prochain.
Bonne chance à toutes et à tous!

Nature Enjeux Nature Enjeux Nature Enjeux

- Vrai ou faux? Les arbres ne fabriquent pas leur nourriture. Ils la puisent dans le sol par leurs racines.
- Complétez l'expression suivante. «Bayer aux...».
- Que doit libérer l'amiral Kirk dans le film «Retour sur terre» ou «Star Trek IV»?
- Qu'est-ce qu'un parapluie japonais pour un collectionneur d'insectes?
a) un filet b) un papillon d'Asie c) un abri d'insectes
- Qui suis-je? Je raffole du miel, je fais des ravages dans les ruches et, au Canada, on me retrouve dans toutes les provinces sauf celle de l'Île-du-Prince-Édouard.
- Quel est souvent le seul sens pouvant nous indiquer la présence de polluants atmosphériques?

109

Nom:.....

Adresse:.....

.....Code postal:.....

Numéro de téléphone:.....

Envoyez vos réponses à:

Journal communautaire *Entrée Libre*,
187, rue Laurier - local 317, Sherbrooke (Québec),
J1H 4Z4.

Nos remerciements à Michel Boivert et Marc Fournier de *Nature Enjeux* (qui est disponible en librairies).

L'ABBÉ PIERRE : POURQUOI?

Nombre de gens connaissent par delà les frontières ce vieux prêtre, fondateur des disciples d'Emmaüs et apôtre des exclus en France depuis trois décennies. Depuis toujours, son oeuvre sociale impose le respect et nous sert d'exemple. Alors pourquoi, au nom d'une longue amitié avec Roger Garaudy, philosophe marxiste converti à l'islam et auteur d'un livre récent sur le négativisme, s'entête-t-il à le soutenir et à semer le discrédit sur lui-même et son oeuvre?

Dès la sortie de *Les Mythes fondateurs de la politique israélienne* en avril dernier à Paris, l'auteur Roger Garaudy a été inculpé pour "contestation de crimes contre l'humanité". En effet, il dénonce ce qu'il appelle "les méfaits d'une mythologie sioniste" fondée selon lui sur "une exploitation politique de chiffres arbitrairement exagérés" du nombre de Juifs (6 millions) exterminés par les nazis.

Généralisation audacieuse

Au cours de la conférence de presse tenue lors du lancement de son livre, Roger Garaudy est apparu accompagné de M^e Jacques Verdèse, ancien avocat de Klaus Barbie. Celui-ci tenait à la main une lettre de soutien de l'abbé Pierre. Il n'en fallut pas plus pour qu'un tollé général s'abatte sur ce dernier. Aussitôt, il se défend d'avoir été l'objet de toute manipulation. Et c'est malheureux, car il se défend mal.

En effet, l'abbé Pierre ne peut nier que dans une lettre écrite antérieure-

ment à Garaudy, il lui avait confessé son trouble à la lecture des écritures bibliques portant sur le peuple d'Israël et sa conquête de la Terre promise. Et dans une interview accordée au quotidien suisse *Le Matin* suivant la conférence de presse, il déclare : "Toute ma vie j'ai été intrigué par le peuple d'Israël et en relisant la Bible, j'ai constaté que, quand Joshué passe le Jourdain pour entrer en Terre Sainte, il tue tout le monde, jusqu'au dernier petit poulet. C'est la Shoah avant la Shoah. Mais je dis oui, le peuple d'Israël a été victime de la folie d'Hitler et de bien d'autres."

D'aucuns se demandent comment on peut, par delà le temps et l'espace, par delà les siècles, stigmatiser ainsi les Juifs? Quelques brides de littérature sacrée ne peuvent conduire à tant de confusion pas plus qu'elles ne peuvent permettre de justifier les crimes commis à notre époque. Il faut se rappeler que la Shoah est une affaire d'antisémites et non une affaire de Juifs. Elle touche l'hu-

manité entière car les antisémites sont des hommes, des hommes capables d'horreur. Peu importe les croyances, c'est une question de conscience. Shoah en hébreu signifie "La Catastrophe"

D'autres faits

Michel-Antoine Burnier et Cécile Romane sont les auteurs qui, en 1993, avaient recueilli les propos de l'abbé Pierre et ceux de Bernard Kouchner, de l'organisme humanitaire "Médecins du Monde". Ils en avaient tiré un livre magnifique intitulé *Dieu et les hommes*. À ce moment, pour ne pas provoquer de scandale, ils n'avaient rien dévoilé. Mais à la suite des derniers événements, ils ont cru de leur devoir d'intervenir. Selon eux, durant cette rencontre, l'abbé Pierre tenait de tels propos. C'est ce que nous révèle leur parution de juin 96 aux "Éditions des Mille et une nuits", *Le Secret de l'abbé Pierre*. En plus, à la lumière de la presse, on découvre que cette mise en scène lors du lancement du livre de Roger Garaudy, avait été



Source : Couverture du livre : Dieu et les hommes

L'Abbé Pierre et Bernard Kouchner au cours d'une promenade.

orchestrée dans le plus grand secret sous l'enseignement de "La Vieille Taupe", centre du négativisme français, considéré comme un mouvement politique d'extrême-droite.

Tous ces faits nous laissent songeurs. Plusieurs ont condamné l'abbé Pierre allant même jusqu'à douter du bien-fondé de ses actions antérieures.

Mais au delà de cette grave polémique, son *Testament* demeure un lieu d'où il nous sera toujours possible de puiser à la source de ses réflexions. "Le seul moyen à prendre pour rendre "l'humanité plus humaine": soit "être blessé de la blessure de l'autre", le sans-logis, le chômeur, le pauvre, le malade, le miséreux". Alors pourquoi?

Louise Daigle

MARCHE DE SOLIDARITÉ CONTRE LA PAUVRETÉ (MARCHE AUX FLAMBEAUX) - 17 OCTOBRE 1996 -

Heure de rassemblement: 19h00

Points (4) de départ:-Stationnement des Grandes-Fourches
-Centre Jeunesse Estrie (Boul. Queen)
-Église Coeur-Immaculé
-Église Saint-Jean-Baptiste

Lieu d'arrivée et des activités de la soirée: Centre de l'activité physique (CAP) du Collège de Sherbrooke, rue Parc.

Plus d'information: Voir page trois à l'intérieur du journal ou téléphonez au (819) 829-3822

S'abonner c'est se donner les moyens de mieux s'informer

Abonnement régulier . . . 15 \$
Institutions, organismes . . . 20 \$
Note: le prix inclut la TPS

Ci-joint un chèque ou mandat-poste au montant de _____ \$ pour _____ abonnement(s) adressé à Entrée Libre
187, rue Laurier, local 317, Sherbrooke (Québec), J1H 4Z4

Nom : _____

Adresse : _____ Code postal : _____

Ville : _____ Téléphone : _____



Le financement des groupes populaires

URGENT!

Recherchons équipiers et équipières pour faire :

- Rédaction Photos
 Enquêtes Montage

Se joindre à l'équipe d'*Entrée Libre* permet de s'impliquer humainement dans le quartier.

Contactez-nous: 821-2270